



©

Siren 512 374 059

# Les Créateurs de Futurs

©

**Adhérer** maintenant à l'association « les Créateurs de Futurs » c'est soutenir une nouvelle approche du développement économique en s'appuyant sur la richesse humaine, la créativité et l'innovation sociétale.

Pourquoi rejoindre « Les créateurs de Futurs »

« Les créateurs de Futurs » proposent une démarche globale innovante qui permet de faire émerger de nouveaux produits et services porteurs d'avenir et d'accompagner les personnes dans cette exploration en alignant la créativité, les compétences et l'innovation.

La créativité et l'innovation sont les deux piliers des « créateurs de futurs » qui mettent en lumière les talents et les compétences de chacun dans la perspective de créer son activité, son emploi, de nouveaux marchés, de nouveaux métiers....

La méthodologie utilisée se veut participative, collaborative et coopérative, à visée prospective

Les « créateurs de futurs » soutiennent les valeurs d'une économie durable et équitable.

Par nos actions, nous impulsions l'esprit d'entreprise et la culture de l'innovation. Nous soutenons le développement économique local.

Ouvrir tous les champs des possibles pour une économie durable et accélérer l'innovation sociétale c'est le défi que nous lançons !

Créer son entreprise, son activité, son emploi ...

Oui.....pas n'importe comment

La société change !

Quels sont les besoins nouveaux ou besoins émergents non couverts ?

Plus encore, nous innovons en répondant nous-mêmes à des besoins émergents des nouveaux entrepreneurs

En soutenant « les créateurs de futurs »

- vous contribuer à la revalorisation des bassins d'emplois (loi de modernisation sociale)
- vous permettez d'autres chemins que le chômage
- vous soutenez les porteurs de nouveaux marchés
- vous contribuez au développement économique et social durable
- vous valorisez et favorisez la diversité
- vous contribuez à l'émergence de l'économie créative

Adhérer à notre association c'est contribuer à l'équité sociale, c'est s'engager pour un futur meilleur pour tous, c'est créer de la valeur.

C'est aussi, pour vous qui adhérerez, renforcer votre image et votre réputation, en étant acteur contributeur pour de nouvelles solutions liées à l'emploi et l'économie.

Les avantages pour l'entreprise :

- Soutenir l'entrepreneuriat et le développement économique durable et équitable
- Contribuer à la revalorisation des territoires (loi de modernisation sociale)
- Repérer des talents et des compétences pour votre entreprise
- Créer des synergies économiques et des partenariats
- Optimiser la Richesse Humaine
- Développer de nouvelles pistes de sous-traitances et de partenariats
- Développer le mécénat de compétences (déductions fiscales)

Au delà :

- Participer aux colloques, aux séminaires, aux tables rondes sur l'innovation sociétale, les nouveaux modèles économiques, les nouveaux marchés, la prospective à des tarifs préférentiels.
- Devenir partenaire en faisant connaître vos métiers, en participant à l'élaboration sur des compétences techniques (mécénat de compétences)
- En participant à des présentations d'offre des créateurs d'activités ou d'entreprises.

**Ci-joint le formulaire d'adhésion : adhésion 150 €**



## Formulaire d'adhésion entreprise

(Association pour la Promotion, la Recherche et le Développement de l'Innovation Sociétale)

Dénomination : .....

Adresse .....

N° SIRET : ..... Code Postal : .....

Ville.....

Pays : .....

Code APE : .....

Téléphone :.....

Fax:.....

Courriel:.....

Site Internet : .....

Nom du représentant de l'entreprise au sein de l'association :.....

Téléphone :.....

Fax :.....

Courriel:.....

Montant de la cotisation : 150 €

Motivations pour rejoindre l'association :

Nous déclarons souhaiter devenir membre de l'Association « Les créateurs de Futurs » À ce titre, nous reconnaissons avoir pris connaissance des statuts et de la charte éthique

Fait à .....

Le \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

Cachet et signature :

A Renvoyer à :

*Les créateurs de Futurs - maison de la vie Associative – 128 rue Jean Zay – 45800 Saint Jean de Braye.*

*Conformément à la Loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit, contactez l'association à l'adresse [lescreateursdefuturs@gmail.com](mailto:lescreateursdefuturs@gmail.com)*

*Vous pouvez nous demander les statuts et notre charte éthique à tout moment via notre adresse mail.*

*Siège : « Les Créateurs de Futurs » 128 Maison de la vie Associative – 45800 Saint Jean De Braye*